Contre «l'islamophobie» et les «dérives laïcistes», le CCIF appelle à la sanction des urnes

21/11/2010 à 20h39

Le *Comité contre l'islamophobie en France* (CCIF) se réjouit de deux jugements concernant des femmes victimes «d'islamophobie» en centre de formation. Dans les deux cas elles avaient été exclues pour port du voile. Le site appelle à soutenir les candidats «*qui favorisent le vivre-ensemble*».

"Chaque candidat potentiel qui tiendrait un discours avec des relents racistes, xénophobe, ou discriminant, doit subir de plein fouet la sanction de l'urne."

Les citoyens de confession musulmane ont un rôle à jouer dans cette mise en place d'un bouclier de défense de la cohésion nationale. Il apparaît clairement aujourd'hui qu'ils sont les premiers visés par les campagnes de haine ainsi que par les tentatives de récupération orchestrées par des personnalités en mal de reconnaissance. C'est à eux que revient la noble tâche de susciter un sursaut salvateur face aux dérives laïcistes.

CCIF